

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N ° 2749

présenté par
Mme Hignet, Mme Trouvé, Mme Manon Meunier et M. Prud'homme

TITRE

Au titre, supprimer les mots :
« d'orientation ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

"Par cet amendement, le groupe LFI-NUPES souligne que ce projet de loi ne comporte aucune orientation pour l'avenir de notre agriculture.

En septembre 2022, Emmanuel Macron promettait une loi-pacte pour l'avenir de l'agriculture française. L'ambition : répondre à l'urgence de renouveler la génération actuelle d'exploitant·es agricoles, et engager la transition écologique.

Début 2024, les mobilisations des agriculteur·rices ont conduit le gouvernement à présenter un texte réécrit, après une première version présentée en décembre, très critiquée par le monde agricole.

Mais face à la colère, le gouvernement a choisi de répondre uniquement par la régression environnementale, sans jamais traiter leurs préoccupations premières : des prix rémunérateurs, un foncier accessible, des moyens pour la bifurcation agroécologique."